**Assemblée générale de début de saison 2012-2013  
10 octobre 2012 Cégep de Maisonneuve  
Procès-verbal**

**0.1 Ouverture de l’assemblée  
0.2 Élection du président d’assemblée**  
 Samuel comme président d’Assemblée  
**0.3 Lecture et adoption de l’ordre du jour  
1.0 Bottin coachs, joueurs et socio-culturels** Par courriel, si changements et pas de changements  
**2.0. Nouvelles équipes et départs**  
Contact de St-Jean, Ouï-Dire de Marie-Victorin (retour et arrivée)  
Jaquette et Garnotte départs (Garnotte reste comme Réserve)  
**3.0 Saison** Calendrier est prêt déjà. Début de saison le 7 novembre.   
Problème de calendrier (parce que les Cégeps ont deux-trois semaines de congé en février) (Congé de Noël, les Cégeps seront-ils ouverts?)  
Vérifier si les Cégeps seront fermés  
Décision de rajouter une semaine de remise à la fin du calendrier (il y en aura deux plutôt qu’une) et réajustement.   
**3.1 Format saison Pamplemousse** 10 matchs (mais déséquilibre, 3-4 matchs avant Noël et plus après Noël, petit dépassement)  
**3.2 Format saison Tangerine**8 matchs ( `` ``)  
**3.3 Format séries Pamplemousses  
3.4 Format séries Tangerines**L’an dernier, forcer l’interdivisionnel (toujours, indépendamment des positions, peu importe… voir « litige Oli B »

Quatre scénarios  
1. Statu quo (Séries interdivisionnelles forcées) (implique que l’équipe la mieux placée reçoit la moins bien placée de l’autre division, peu importe son rang) Refusée à l’unanimité.  
2. Interdivisionnelle conservée pour les 1/8 et pour les ¼ c’est un classement général. (les 8 équipes classées selon le classement générale)  
Pour : 20 Contre : 1 Absentions : 6  
3. Classement global dès le début des séries ( sauf 1/16)  
Pour : 10 Contre : 5 Absention : 8  
4. Classement Hockey ( 2 divisons, conserver les divisons durant les séries aussi, jouer les séries intradivisionnelles et la finale serait disputée entre les deux gagnants des deux divisions)  
Pour : 11 Contre : 11 Absention : 3  
5. Conserver la méthode interdivisionnelle, mais dès qu’une division devient inégale à l’autre, refaire un classement global   
Pour : 5 Contre : 7 Absention : 7

Élimination des scénarios : 1-5  
Revoter pour les scénarios 2-3-4. Un seul vote par personne.  
Scénario 2 : Pour 12   
Scénario 3 : 0  
Scénario 4 : Pour 14 \*\*\*\*\* GAGNANT! HOCKEYY-DIVISON EST-OUEST  
**3.5 Calendriers**Changement :`2 semaines de Remise à la fin  
**4.0** **Statistiques   
4.1 Pacing**14 impros Tangerines  
12 impros Pamplemousses  
50% comparées  
50% mixtes  
Minimum 50% de libres **4.2 Envoi des feuilles de match  
4.3 Dates limites d’envoi** 19 décembre 23h59. Équipe fautive perd le match 0-5.  
 Autre équipe gagne par un différentiel de 0  
3 avril 23h59 Tangerines  
10 avril 23h59 Pamplemousses \*\* à changer selon les nouvelles dates de remise) **4.4 Pénalités de retard  
4.5 Match forfait** 48H à l’avance sauf si situation exceptionnelle  
**4.6 Mises à jour**Voter l’an dernier pour que les Stats soient mises à jour au fil de l’année. Minimalement une fois par mois…. les coachs peuvent divulger ou non les résultats  
**4.7 Alignements**Nouveauté, date limite pour remettre les alignements   
**5.0 Règlements  
5.1 Prolongations** 3 fusillades en prolongation obligatoirement

**5.2 Changements de line-ups**Un joueur Pamplemousse dès qu’il joue un match Tangerine est considéré comme Tangerine.   
Un maximum de 3 matchs joués (par le même joueur) est   
Date limite de changement d’alignement  
Un joueur Tangerine ait droit à maximum de 3 matchs en Pamplemousses. + que 4 est interdit ou possibilité que ce joueur devienne officiellement Pamplemousses   
  
Nombre maximum de matchs transfuges tangerines : Pour : 15, Contre : 3 Absention : 7  
Il y aura un nombre maximal de matchs transfuges  
Nombre de match transfuges :  
3 : 13   
4 : 6  
5 : 6   
Nombre maximal de matchs transfuges est 3, incluant les séries   
Date limite de transaction : Date de retour de Noël -1 jour. (adopté à l’unanimité)  
Même chose pour cette année, malgré le parachèvement  
**6.0 Arbitrage**Bottin des arbitres **7.0 Joueurs  
7.1 Joueurs sous contrat**Un joueur doit être à l’une ou l’autre des deux sessions.   
Responsabilité éthique des coachs \*\*  
Élection d’un préfet de discipline  **7.2 4 ans**Idem que 7.1 (Francis possède les alignements des 4 dernières années, il ne devrait plus y avoir de litige) **7.3 Sanctions  
8.0 Premiums  
8.1 Pamplemousse Premium** Édouard-Monpetit**:** dates à venir **8.2 Tangerines Premium**Maisonneuve reçoit le Tangerine Premium : 16  
Marie-Victorin : 4Abstention : 1Maisonneuve reçoit le Tangerine Premium 16-17-18 novembre 2012  
**8.3 Idées des dates de Tournois  
9.0 Remise des bannières 2011-2012 + Évènement**Remise des bannières en début d’année, aux Premiums? Ouiiiii!  
Évènement de début de saison : Cath/Oli B  
**10.0 Budgets   
10.1 Frais d’inscription**Augmentation des frais d’inscription? Statu Quo cette année mais reporter le débat l’an prochain (pcq augmentation du coût de la vie, de salle, de la cocaïne…)  
**10.2 Aide financière aux Premiums**Aide au premium à rebours, priorité aux aides financières aux Premiums  
**11.0 Site internet**Oli Beaudoin?   
Simon Prévost pour 300$  
 **12.0 Charte**Vote pour les joueurs? Possibilité  
Suggestions : À la fin de l’année, les joueurs puissent avoir un droit de vote, mais au début de l’année (vu comme une réunion d’information) (Jocelyn Chaput)   
 Maximum de deux votes par équipes (un coach et un joueur) chacun on droit de vote (Amélie Cayouette)  
Propositions :   
1) Les joueurs aient le droit de vote : 18  
2) Les joueurs n’aient pas le droit de vote : 6 ( 1 absention)  
  
Propositions  
1) Tous les joueurs aient un droit de vote. Pour : 1   
 Contre : 26  
Propositions :  
1) Les joueurs aient le droit de vote, `à concurrence d’un jour par équipe sauf lors de la réunion des coachs de mi-année : 20  
2) Contre : 6  
  
Il y a deux votes par équipe, ces votes ne sont pas transférables à quelqu’un d’autre ( ni un coach pour un) Un coach et un joueur.   
  
**12.1 Quorum  
13.0 Élections***Président :* Alexandre Lavoie propose Francis Sasseville. Pas d’opposition.   
Francis Sasseville élu par acclamation. *Vice-président :* Thierry Leblanc propose Samuel Lapointe, Pas d’opposition.  
Samuel Lapointe élu par acclamation. *Préfèt de discipline :* Thierry se propose. Thierry élu par acclamation *Chancelier :* Bérékia se propose. Bérékia élue par acclamation **14.0 Varia  
   
15.0 Levée**